

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-huit, le 31 mai à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires et membres suppléants** Chantal MENIGOT et Myriam PISANO.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Claude SCHWANDER.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Christine DEL PIE à Jean-Claude TOURNIER, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Sophie GUYON à Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Pierre OSER à André HELLE, Cédric PERRIN à Marie-Lise LHOMET et Frédéric ROUSSE à Josette BESSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 14 mai	Le 14 mai	En exercice	41
		Présents	32
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Josette BESSE est désignée.

### **2018-04-06 Service Police Municipale Intercommunale-Plan départemental de sécurité routière**

*Rapporteur : Monique DINET (LD)*

*Vu la délibération n°2010-05-04 relative à la mise en place d'un service de « police intercommunale » ;*

Suite à un appel à projets initié par la Préfecture du Territoire de Belfort, concernant la lutte contre l'insécurité routière, la Communauté de Communes du Sud Territoire est sollicitée, en tant que partenaire, afin de proposer des actions sur l'année 2018. Dans le cadre d'un Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR), la Communauté de Communes du Sud Territoire est

invitée à présenter un dossier, comportant des propositions d'actions faire reculer le nombre de victimes sur la route. Les usagers de 2 roues (vélos, cyclomoteurs, motocyclettes) seront la cible privilégiée.



Un planning sur l'année 2018, budgétisé, sera présenté afin de pouvoir bénéficier d'une subvention à hauteur de 80% du budget global de l'opération.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses (en euros TTC)		Recettes		
8 interventions en partenariat avec la Prévention Routière	200,00 euros	Subvention PDASR	880,00 euros	80,00%
Frais annexes	900,00 euros	CCST autofinancement	220,00 euros	20,00%
<b>TOTAL</b>	<b>1100,00 euros</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1100,00 euros</b>	<b>100,00%</b>

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider la mise en place d'un plan d'actions à mener sur l'année 2018 dans le cadre du PDASR sur les communes du Sud-Territoire,
- d'autoriser le Président à solliciter les subventions éventuelles auprès des différents partenaires et compléter par autofinancement le plan de financement,
- d'autoriser le Président à affecter les crédits nécessaires au budget de la Communauté de Communes,
- d'autoriser le Président à signer tout document administratif, juridique ou financier relatif à cette prise de décision.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le 07 JUIN 2018</p> <p>Le Président,</p>  <p>Le Président Christian RAYOT</p>	<p>Le Président,</p>  <p>Le Président Christian RAYOT</p>
--	---